

1.4.6. Qualité du cadre de vie

(Source : Air PACA 2013, PSQA 2010-2015, PPA 06, Métropole NCA)

L'association AirPACA (née de la fusion d'AtmoPACA et AIRFOBEP) est chargée de la **surveillance de la qualité de l'air en région PACA**.

Afin de réaliser une surveillance de la qualité de l'air optimale, AirPACA a établi une stratégie de surveillance adaptée aux enjeux de la qualité de l'air sur son territoire de compétence, aux réglementations en vigueur et aux évolutions des outils.

Les mesures de qualité de l'air les plus proches s'effectuent à Cagnes sur Mer (Station fixe). Elles révèlent un indice annuel de qualité bon mais il faut cependant noter que l'objectif de qualité pour le benzène est tout au long de l'année dépassé. L'aire d'étude se localise non loin du site mesuré. Des analyses ont été réalisées ponctuellement sur la commune de Saint-Laurent-du-Var, et notamment au niveau de la Promenade Jacques-Yves Cousteau – Avenue Léon Bérenger – Promenade de Maïcon (au niveau du centre commercial Cap 3000).

■ L'ambiance acoustique :

La Ville de Saint-Laurent-du-Var est concernée par le **Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Nice**. Le secteur commercial Espace 3000 est soumis aux zones C et D du PEB approuvé en février 2005.

L'influence de l'aéroport de Nice sur les niveaux sonores de la zone d'étude est négligeable selon ces cartes et ne concerne que l'extrémité de l'embouchure du fleuve Var, à l'arrière de la digue au Sud de Cap 3000.

L'aire d'étude du square Bènes se situe à l'intersection de toutes les nuisances sonores (transports routiers et aériens). Ce secteur est considéré comme assez bruyant à l'état initial.

■ Les odeurs et vibrations :

Il n'y a pas, à priori, de nuisances liées à des vibrations. Aucune activité industrielle pouvant générer ce type de nuisance est installée au sein ou à proximité de l'aire d'étude.

■ Les pollutions lumineuses :

Le secteur d'étude se situe en zone urbaine équipée d'un réseau d'éclairage public. L'ensemble de l'aire d'étude présente un éclairage dense constituant une lumière diffuse sur l'ensemble du quartier. Autour du quartier, les espaces sont également urbanisés de manière dense, comme l'ensemble du littoral.

2. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Ce chapitre décrit les **perspectives d'évolution de l'état de l'environnement en l'absence de modification du document d'urbanisme**. Ce scénario d'évolution dit « au fil de l'eau » s'appuie à la fois sur les tendances passées dont on envisagera le prolongement, et sur les politiques, programmes ou actions mis en œuvre et qui sont susceptibles d'infléchir ces tendances.

La tendance est évaluée sur la base des tendances passées, et en fonction des objectifs du territoire, des actions en cours, des opportunités de développement, mais aussi des contraintes et pressions s'exerçant sur ce territoire. Elle peut-être :

- à la hausse (↗),
- à la baisse (↘),
- ou stable (↔).

Cette étude des perspectives d'évolution de l'environnement doit permettre de faciliter la démarche d'évaluation, en aidant à l'identification et la hiérarchisation des enjeux environnementaux, et en repérant les leviers d'action possibles pour la modification du PLU.

2.1. Environnement physique

CLIMAT	
Situation actuelle	Tendances
Climat littoral.	↔ Changement climatique augurant (selon certaines études) : - une hausse des températures, - une modification du cycle des températures, - une augmentation des phénomènes climatiques extrêmes et aléatoires.
Étés chauds et des hivers doux.	
Précipitations peu fréquentes mais brutales.	

TOPOGRAPHIE - GEOLOGIE	
Situation actuelle	Tendances
Territoire très homogène à faible altitude et une quasi-nulle différence de dénivelée aux points extrême du secteur d'étude.	↔ Pas de modification de la topographie.

EAUX SOUTERRAINES	
Situation actuelle	Tendances
État quantitatif : bon état quantitatif de la nappe.	↔ Pas de modification de la qualité des eaux.
État qualitatif : bon état qualitatif de la masse d'eau, mais très sensibles aux pollutions.	

EAUX SUPERFICIELLES	
Situation actuelle	Tendances
Réseau hydrographique constitué par le bassin versant du Var.	↔ Pas de modifications du réseau hydrographique.
État écologique de la masse d'eau : bon.	↔ Des mesures sont mises en œuvre pour atteindre l'objectif du bon état chimique reporté à l'horizon 2021.
État chimique de la masse d'eau: bon.	↔ L'état restera identique à la qualité à l'état initial.
Variations saisonnières de débits importantes (étiages en été et crue potentiellement torrentielle en automne ou lors d'orages).	↗ Les phénomènes climatiques à l'origine des assecs et des crues pourraient être plus fréquents et plus extrêmes, en raison des modifications du climat.

RISQUES	
Situation actuelle	Tendances
Pas de risque particulier.	↔ Les risques restent inchangés tant que le secteur est exempt de population pendant les saisons risquées.
Risque sismique moyen.	↔ Les règles de construction parasismiques permettent d'éviter d'augmenter le risque.

2.2. Environnement biologique

ESPACES NATURELS PROTEGES ET INVENTAIRES PATRIMONIAUX	
Situation actuelle	Tendances
Le secteur du square Bènes se situe en dehors de zone de protection.	↔ Pas de projet de mise en protection du secteur d'étude.

HABITATS ET ESPECES LOCALES	
Situation actuelle	Tendances
Les habitats naturels sont inexistant, le square est planté d'espèces jardinées et enclavées dans un tissu urbain.	↔ Pas de projet de modification des espaces naturels induisant des modifications/destructions des habitats naturels et des espèces présentes dans ces milieux.

RESEAU ECOLOGIQUE	
Situation actuelle	Tendances
L'aire d'étude n'est pas connectée biologiquement au réseau écologique et ne constitue ni un corridor écologique, ni un réservoir de biodiversité.	↔ Pas d'évolution des corridors au sein de l'aire d'étude.

2.3. Paysage et patrimoine

Paysage de l'aire d'étude	
Situation actuelle	Tendances
Le paysage de l'aire d'étude est fortement marqué par des espaces verts au centre et au sud, et par une urbanisation dense traversée par des voiries urbaines très empruntées.	↔ La physionomie urbaine restera inchangée.

Patrimoine	
Situation actuelle	Tendances
Un patrimoine religieux, architectural et archéologique peu remarquable sur l'aire d'étude.	↔ Pas de modification du patrimoine.

2.4. Dynamique humaine

CONTEXTE URBAIN	
Situation actuelle	Tendances
L'occupation des sols sur le site restera anthropisée.	↔ Pas d'évolution.
Le site est alimenté en eau potable par le réseau communal.	↔ Pas de modification particulière.
Le site est raccordé au réseau d'assainissement collectif.	↔ Pas de modification particulière.
Collecte sélective et valorisation des déchets gérées par la Métropole NCA.	↔ La tendance est à l'amélioration des volumes collectés (baisse des volumes de déchets ménagers, mais augmentation des volumes de déchets à recycler et valoriser.
Les transports en communs sont bien utilisés dans ce secteur et seront améliorés à l'avenir	↗ Accroissement de l'offre de transport en commun sur le secteur.
Les secteurs du transport et du résidentiel sont les plus consommateurs en énergie.	↘ L'augmentation du prix des ressources fossiles incite à la limitation de la consommation.
Le secteur ne présente aucune initiative visant à limiter la consommation énergétique, et à développer les énergies renouvelables.	↗ Projets de création de microcentrales hydroélectriques augmentant le potentiel d'énergie renouvelable sur la commune.

QUALITE DU CADRE DE VIE	
Situation actuelle	Tendances
Air de bonne qualité.	↗ Pollutions issues des transports terrestres.
Ambiance sonore assez bruyante.	↔ Pas d'évolution pour ce paramètre.
La commune présente tous les atouts pour une santé et une salubrité publique optimale.	↔ La préservation, voire l'amélioration de la qualité du cadre de vie, renforcera cette tendance.
Le territoire laurentin présente des émissions de pollution : pollution accidentelle des sols et des eaux, pollution lumineuse liée à l'éclairage public, etc.	↔ A termes les risques resteront identiques sans évolution importante des constructions et de la fréquentation du site.